

Mesdames et Messieurs,

Laissez-moi d'abord vous dire combien je suis heureux d'être avec vous à l'occasion de cette première assemblée d'hier de l'Association du barreau canadien à avoir lieu à Saint-Jean. Permettez à un Terre-neuvien d'origine de se joindre à d'autres pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à Terre-Neuve.

L'Association du barreau canadien célébrait l'automne dernier son quatre-vingtième anniversaire. En 1896, le Canada était un pays beaucoup plus petit et très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Beaucoup d'entre nous n'auraient même pas été des Canadiens à cette époque. Pourtant déjà, l'un des principaux objectifs de vos fondateurs était de doter le Canada d'une législation uniforme, d'harmoniser les relations et de promouvoir la coopération entre hommes de loi et associations professionnelles d'avocats à travers tout le pays. En d'autres termes, collaborer à l'unité canadienne dans le domaine juridique. Aujourd'hui en 1977, l'Association du barreau canadien mérite toute notre admiration pour n'avoir pas perdu de vue ces objectifs originaux et pour être devenue le véritable porte-parole national du barreau canadien. C'est pourquoi j'ai pensé que vous seriez peut-être intéressés d'entendre certaines de mes réflexions sur l'unité canadienne et plus particulièrement sur la place qu'elle occupe dans notre politique étrangère.

Droit et politique sont naturellement liés de très près, peut-être davantage sur le plan international que sur tout autre. Je demeure très conscient de cette étroite relation puisqu'au ministère des Affaires extérieures, mes collaborateurs et moi-même faisons valoir les intérêts du Canada à l'étranger et, de façon plus générale, cherchons à implanter le règne du droit dans le monde entier. M'aident dans cette grande tâche plus d'une centaine d'employés possédant une formation juridique. Ce soir, toutefois, vous voudrez bien me pardonner si je délaisse la terminologie juridique et les tournures diplomatiques que j'aurais pu emprunter si je vous avais entretenus de l'un des nombreux problèmes internationaux complexes avec lesquels nous sommes aux prises. J'aimerais plutôt vous parler simplement du Canada.

Les Canadiens sont aujourd'hui plongés dans un monde d'une complexité déroutante où les changements se succèdent à vive allure et où les décisions prises sont souvent lourdes de conséquences. En moins d'une génération, l'hélice a été supplantée par le réacteur atomique, la Société des Nations est devenue l'Organisation des Nations Unies et l'exploitation illimitée des ressources a fait place à la conservation: nous approchons donc d'un point critique - certains diraient même que nous l'avons déjà atteint. La radio, la télévision, la